



PRÉFET DE L'HÉRAULT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE portant ouverture d'une enquête publique préalable à la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Montpellier concernant l'extension du bloc opératoire du pôle digestif de l'hôpital Saint Éloi de Montpellier

Il sera procédé du lundi 9 janvier 2023 à 9h00 au vendredi 10 février 2023 à 17h00, soit durant 33 jours consécutifs, à une enquête publique préalable à la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Montpellier pour l'extension du pôle digestif de l'Hôpital Saint Éloi, CHU de Montpellier.

L'objectif de l'opération est l'extension du bloc opératoire du pôle digestif de l'hôpital Saint Éloi de Montpellier sur environ 2000 m². Ce projet répond aux besoins spécifiques du pôle digestif qui est de développer son activité interventionnelle et d'améliorer son fonctionnement.

Le commissaire enquêteur désigné par le Tribunal administratif de Montpellier pour conduire cette enquête est Monsieur Claude ROUVIERE.

La personne responsable du projet auprès de laquelle des renseignements peuvent être demandés est Monsieur Stéphane FERRARI, directeur adjoint des travaux et du biomédical, CHU de Montpellier, 04 67 33 97 58.

dossier d'enquête :

Le dossier comprenant notamment la décision de dispense d'évaluation environnementale après examen au cas par cas de la mission régionale d'autorité environnementale émise le 22 juin 2022, sera déposé et consultable pendant toute la durée de l'enquête, du lundi 9 janvier 2023 à 9h00 au vendredi 10 février 2023 à 17h00,

- à la mairie de Montpellier, siège de l'enquête, les horaires d'ouverture des bureaux sont du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30,

- sur le site internet dédié à l'enquête publique au lien suivant :

<https://www.democratie-active.fr/chumextensionblocopstelo/>

- sur le site internet des services de l'État dans l'Hérault, au lien suivant :

<http://www.herault.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public/Enquetes-publiques2>

- au moyen du point numérique pour les usagers dans le hall d'accueil de la préfecture de l'Hérault, 34 place des martyrs de la résistance à Montpellier, sur rendez-vous au 04 67 61 61 61.

observations et propositions :

Le public pourra déposer ou transmettre ses observations et propositions durant toute la durée de l'enquête, du lundi 9 janvier 2023 à 9h00 au vendredi 10 février 2023 à 17h00 :

- sur le registre d'enquête déposé à la mairie de Montpellier, siège de l'enquête, suivant les horaires précités ;

- les adresser par correspondance au commissaire enquêteur :
Monsieur Claude ROUVIERE
Enquête publique « CHU Montpellier « Saint Eloi »
Hôtel de ville
1 place Georges Frêche
34267 Montpellier cedex 2

- les déposer par voie électronique sur le site dédié à l'enquête au lien suivant :
<https://www.democratie-active.fr/chumextensionblocopsteloi/>

- par courriel au lien suivant : chumextensionblocopsteloi@democratie-active.fr

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions à la mairie de Montpellier, siège de l'enquête, aux dates et horaires suivants :

- mercredi 11 janvier 2023 de 9h00 à 12h00

- Jeudi 26 janvier 2023 de 14h00 à 17h00

- vendredi 10 février 2023 de 14h00 à 17h00

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables à la mairie de Montpellier, au CHU de Montpellier et sur le site internet des services de l'État dans l'Hérault www.herault.gouv.fr pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

À l'issue de l'enquête publique la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Montpellier, pourra être prononcée ou refusée par le Centre Hospitalier Universitaire de Montpellier.